

L'ancien maire d'Amplepuis évoque l'omerta de l'Église



- PERCET Virginie

La semaine dernière, interrogé par Radio Val de Reins, l'ancien maire d'Amplepuis a dénoncé le silence régnant dans l'Église dans l'affaire mettant en cause Jérôme Billioud.

La semaine dernière, la radio régionale RVR avait invité l'ancien maire d'Amplepuis pour aborder le thème de la pédophilie dans l'Église. À la fin des années 1990, il avait en effet été confronté à une affaire mettant alors en cause Jérôme Billioud, curé de la paroisse entre 1997 et 1999.

« Le cardinal aurait dû avoir des informations »

Il a assuré qu'il avait rencontré le père Maurice Gardès, alors archidiacre du Roannais, après que le père Billioud avait été condamné par le tribunal de Roanne à une peine de prison avec sursis pour des faits d'exhibition sexuelle en présence d'un adolescent, commis en 1998. « Le père Gardès est le plus gentil des hommes, mais la première question qu'il m'a posée, c'est : "Est-ce que les gens le savent ?" Je lui ai dit qu'ils le sauraient puisque je leur dirai... Responsable de l'ordre public, je ne pouvais pas tolérer que ce prêtre continue sa tâche auprès des enfants. Si je n'avais pas obtenu son départ, je lui aurais interdit de fréquenter les établissements scolaires. Je ne pouvais pas laisser passer ça. » Maurice Depaix a rappelé à cette occasion que le prêtre qui avait alors « hérité » de l'ensemble paroissial d'Amplepuis pendant la vacance du poste n'était autre que le curé de Cours de l'époque, le père Bernard Preynat...

L'ancien élu dénonce le fait que le père Billioud, après une courte période de retrait à Fourvière, ait été nommé en paroisses, d'abord à Anse. Et il prend soin de préciser : « Tout ce qui s'était passé à Amplepuis était antérieur à l'arrivée du cardinal Barbarin, en 2002. Mais il aurait dû avoir des informations sur ce qui s'était passé. »

Maurice Depaix dit avoir vécu des moments difficiles à cette époque et avoir reçu des lettres anonymes particulièrement odieuses. « Ce que j'ai fait, j'ai eu l'impression de le faire seul... Chaque chrétien devrait réagir fortement quand il est informé de quelque chose. »

Le père Jérôme Billioud a refait parler de lui tout récemment, dans le prolongement de l'affaire Preynat et des questions autour de l'attitude de l'archevêché de Lyon, puisqu'une plainte a été déposée le mois dernier à son encontre pour des attouchements sexuels qui remonteraient au début des années 1990. La victime présumée a assuré que le cardinal Barbarin lui avait confié qu'il était au courant de ces faits anciens.

P.-O. Vérot